

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RÉGNY

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à 20h30, le conseil municipal de Régny, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François DAUVERGNE, Maire.

Nombre de conseillers	
- En exercice	17
- Présents	9
- Absents	8
- Pouvoirs	8
- Votants	17
- Pour	17
- Contre	0
- Abstention	0

Convocation 13/06/2023

DCM 2023-42

PRÉSENTS : M. Jean-François DAUVERGNE, Maire.

Mesdames et Messieurs les adjoints : M. Benabdallah LAÏADI, Mme Fabienne MONTEL, Mme Manuella ANDRÉ.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : M. Jean-François CORTEY, Mme Céline CHANAL, M. Antoine GIANINA, Mme Charlotte N'MIASS, Mme Sabrina LOUAHDI.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Yves DOUCET, M. Marc MARCHAND, Mme El Djouar PAGLIA-LIGOUT, M. Régis DUNOYER, M. Sylvain GAINETDINOFF, Mme Lisa KECHIDA, Mme Vanessa VERNAY, M. Didier VILAPLANA.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. DOUCET donne pouvoir à Mme ANDRÉ, M. MARCHAND donne pouvoir à M. LAÏADI, Mme PAGLIA-LIGOUT donne pouvoir à Mme CHANAL, M. DUNOYER donne pouvoir à M. DAUVERGNE, M. GAINETDINOFF donne pouvoir à Mme N'MIASS, Mme KECHIDA donne pouvoir à Mme Fabienne MONTEL, Mme VERNAY donne pouvoir Mme LOUAHDI, M. VILAPLANA donne pouvoir à M. CORTEY.

Secrétaire élue pour la séance : Mme Fabienne MONTEL.

OBJET : Rapport Annuel du Délégué (RAD) sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement – année 2022 – Ets SUEZ

Le service de l'assainissement collectif de la commune de Régny est délégué à Suez Eau France – Rhône-Alpes Auvergne dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Le rapport annuel 2022 du Délégué nous a été communiqué comme chaque année et doit faire l'objet d'une communication en Conseil Municipal. L'objectif est de rendre compte de l'activité du service et de donner toute la transparence aux usagers sur son fonctionnement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et présentation du rapport, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** des informations présentées dans ce rapport,
- **PRÉCISE** que ce dossier est mis à disposition du public.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,
Fabienne MONTEL



Le Maire,
Jean-François DAUVERGNE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201816-20230619-20230619DCM42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023